



Statistiques générales de la Police Municipale de Déville lès Rouen en 2023

L'année 2023 a été marquée en France, par des épisodes violents autour des émeutes urbaines qui ont néanmoins épargné notre commune. Les statistiques des activités de la police municipale sont toutefois difficiles à comparer d'une année sur l'autre, après l'épisode « covid ».

En 2023, la Police Municipale a enregistré globalement **1240 faits au travers les mains courantes**, contre 1378 en 2022, 1532 en 2021, 1380 en 2020, 1546 en 2019, 1501 en 2018.

Ces faits se répartissent ainsi :

- **707** faits concernent le code de la route (445 le stationnement et 262 la conduite), contre 784 en 2022
- **227** concernent les troubles à l'ordre public (contre 215 en 2022),
- **171** diverses interventions (en forte baisse liée à la réduction des contrôles covid),
- **97** les atteintes aux biens (contre 118 en 2022) et **38** les atteintes aux personnes (contre 51 en 2022).

Globalement, on constate une certaine stabilité dans la répartition géographique de ces faits, avec proportionnellement peut être, une importance plus grande dans les quartiers de la rue Georges Hébert et du quartier centre-ville.

Ces **1240** faits relèvent principalement, pour **441** de « passage patrouille », **484** sur initiative, **209** sur appels téléphoniques et **22** sur visites au poste.

A noter **30** faits (contre 62 en 2022) pour addiction, dont 15 pour alcool et 8 pour stupéfiant.

Sur **135** faits pour tranquillité publique, 40 concernent des dépôts d'immondices (contre 53 en 2021), 27 des vols, 24 des tapages, 13 des agressions, 7 des incendies ...

790 faits ont donné lieux à verbalisation (contre 855 en 2022) :

- La moitié, soit **461** pour infractions au stationnement dont 241 sur trottoirs ou passages piétons,
- **175** pour infractions au code de la route (42 pour inobservation du stop (26 en 2022), 42 pour inobservation du feu rouge, 9 pour utilisation sens interdit,

- 10 pour vitesse excessive, 11 pour téléphone au volant, 10 pour circulation en sens interdit, 7 pour circulation sur voie Teor ...),
- **146** pour infractions aux règles administratives (115 pour défaut d'attestation d'assurance...).
 - **8** infractions pour nuisances

Ces **790 faits** concernent pour 636 les véhicules de tourisme, 82 des camionnettes, 23 des cyclomoteurs, 19 des cycles, 9 des poids lourds, 7 des motos ...er 8 des piétons

Sur tous ces faits, **32** ont donné lieu à un rapport de police, soit sensiblement moins que tout au long de ces 5 dernières années (55 en 2022).

Les statistiques de vols par effraction ont sensiblement augmenté sur la commune : 63 en 2023 contre 54 en 2022, 50 en 2021, 38 en 2020, 40 en 2019.

42 véhicules ont été mis en fourrière à l'initiative de la police municipale, liés pour 24 d'entre eux à des stationnements abusifs de plus de 7 jours. **24** courriers ont été envoyés avant enlèvement. 15 véhicules ont été mis en fourrière sur réquisition de la police nationale.

En ce qui concerne *l'opération « tranquillité vacances »*, **103** inscriptions ont été enregistrées (contre 93 en 2022, 69 en 2020), entraînant 973 passages au domicile. Ce service de surveillance est visiblement de plus en plus apprécié particulièrement l'été, et répond à l'augmentation des vols.

L'activité a été soutenue et ceci en dépit les périodes de formation et des blessures ou des vacances de postes liées à des mutations et aux difficultés de recrutement Le passage régulier chez les commerçants entretient un dialogue permanent. La réactivité de la PM en cas d'incident est souvent soulignée.

Les phénomènes d'agressivité constatés partout se font aussi sentir dans les diverses interventions et les caméras piétons apportent un vrai soutien aux agents.

La mise en place de la vidéo protection occupe également une partie de temps en démarches administratives et techniques, mais aussi en soutien à la police nationale et aux enquêtes judiciaires.

Les réunions de concertation avec les établissements scolaires sont poursuivies ainsi que celles avec les bailleurs sociaux en 2023 : elles seront évidemment reconduites en 2024 compte tenu du grand intérêt que trouvent tous les partenaires dans ces rencontres.